



## DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

**SEANCE DU 23 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléants avec voix	4
Titulaires présents	40	Voix délibératives	48
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	44

### Titulaires présents : 40

**ASTIE** Alain, **AZEMAR** Jean-Louis, **BARBE** Christian, **BARILLIOT** Christine, **BARRAU** Jean-Louis, **BONFANTI** Djamila, **BORDOLL** Christian, **BOUSQUET** Jean-Louis, **BOUYSSIE** François, **CALMELS** Thierry, **CARMES** Monique, **CLERGUE** Jean-Claude, **COURVEILLE** Martine, **DELPOUX** Jacqueline, **EMERIAUD** Françoise, **ESCOUTES** Jean-Marc, **HAMON** Christian, **ICHARD** Xavier, **KOWALIK** Jean-François, **LEBLOND** Nelly, **MAFFRE** Alain, **MALLET** Thierry, **MANUEL** Christian, **MARTY** Denis, **MERCIER** Roland, **NORKOWSKI** Patrice, **ORRIT** Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), **PUECH** Christian, **REDO** Aline, **SANCHEZ** Marie-Christine (pouvoir de AUZIECH Cécile), **SCHULTHEISS** Pierre, **SELAM** Fatima, **SENGES** Jean-Marc, **SIBRA** Jean-Michel, **SOMEN** Didier (pouvoir de BALARAN Jean-Marc), **SOULIE** Jérôme (pouvoir de IMBERT Véronique), **TAGLIAFERRI** Rosanne, **TROUCHE** Alain, **VEDEL** Christian, **VIDAL** Suzette.

### Suppléants présents avec voix délibérative : 4

**ALQUIER** Philippe (représente VALIERE Jean-Paul), **AYMARD** Stéphane (représente MUNOZ Sonia), **DIEUZE** Robert (représente TESSON Régis), **RICCA** Pierre (représente RECOULES Vincent).

### Titulaires excusés : 15

**AUZIECH** Cécile (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), **BALARAN** Jean-Marc (pouvoir à SOMEN Didier), **BEX** Fabienne, **CINTAS** Jean-Marc, **IMBERT** Véronique (pouvoir à SOULIE Jérôme), **MALATERRE** Guy, **MILESI** Marie, **MUNOZ** Sonia (représentée), **PENA** Sylviane, **RECOULES** Vincent (représenté), **SAN ANDRES** Thierry, **SOURDIN** Anne (pouvoir à ORRIT Didier), **TESSON** Régis (représenté), **TOUZANI** Rachid, **VALIERE** Jean-Paul (représenté).

### Suppléant présent sans voix délibérative : 0

### Secrétaire de séance :

**BOUSQUET** Jean-Louis

## DELIBERATION N° 23/05/2024-9.1 MARCHE PUBLIC – SELECTION MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE MUSEE DU VERRE

Suite à la décision du Président de déclarer sans suite la procédure engagée au titre de la délibération n°21/09/2023-11 du 21 septembre 2023 au sujet de la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du Musée du Verre, une nouvelle délibération est nécessaire pour relancer une nouvelle procédure. Information de cette décision faite lors du Conseil Communautaire du 7 mars 2024 (point 07/03/2024-8).

Ainsi, lors du Conseil de Communauté du 6 juillet 2023, le Projet Scientifique et Culturel du Musée a été approuvé (délibération n° 06/07/2023-6).

Les dépenses prévisionnelles d'investissement ont également été présentées lors de ce conseil. Ces postes de dépenses s'appuient sur l'étude de programmation menée entre 2019 et 2021 ainsi que sur des ajustements au vu de la conjoncture actuelle.

Par ailleurs, au vu de la dimension du projet, la 3CS bénéficiera d'une assistance à maîtrise d'ouvrage de la part de la SPL AUDEO. La SPL AUDEO assistera la 3CS sur l'ensemble de l'opération pour un coût évalué à 151 917€ TTC (126 598€ HT). De plus, la procédure de marché envisagée génère un coût supplémentaire qui correspond à une indemnité versée aux candidats admis à présenter une offre. Ces montants viennent s'ajouter aux dépenses prévisionnelles présentées lors du Conseil de Communauté du 21 septembre 2023.

Les dépenses prévisionnelles sont rappelées ci-après :

Poste dépenses	Observations	€ HT	Sous-Total € HT
<b>TRAVAUX</b>			<b>3 600 000€</b>
Bâtiment Orangerie		2 200 000 €	
Bâtiment Administration		500 000 €	
Equipements scénographiques		900 000 €	
<b>ETUDES</b>			<b>591 300€</b>
Maîtrise d'œuvre travaux bâtiment archi, BET, acousticien, OPC, SSI	14% des travaux Orangerie & Administration	378 000 €	
Maîtrise d'œuvre scénographique	14% des équipements scénographiques	126 000 €	
Bureau de Contrôle	1.0% de la ligne travaux	36 000 €	
CSPS	0.8% de la ligne travaux	28 800 €	
AMO scénographie	2.5% des équipements scénographiques	22 500 €	
<b>ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE (SPL AUDEO)</b>			<b>126 598€</b>
<b>FRAIS DIVERS</b>			<b>138 300€</b>
Dommages ouvrage	1.3% de la ligne travaux	46 800 €	
Taxes permis, viabilisation	pour mémoire		
Etudes géotechniques		10 000 €	
Diagnostic réseaux VRD		15 000 €	
Sondages de structure		15 000 €	
Publicité marchés		3 500 €	
Provision indemnités candidats maîtrise d'œuvre procédure marché		48 000 €	
<b>PROVISIONS</b>			<b>184 000€</b>
Provision viabilisation		75 000 €	
Révision de prix / actualisation des travaux (2%/an)	4% des travaux Orangerie & Administration	109 000 €	
<b>TOTAL</b>			<b>4 640 198€ HT</b>

Aujourd'hui, afin d'affiner ces dépenses prévisionnelles et pouvoir solliciter des financements, il convient de lancer, de nouveau, la phase de maîtrise d'œuvre.

Les études de maîtrise d'œuvre (travaux et scénographie) sont estimées à 504 000€ HT. Ce montant implique une procédure formalisée de marché public, conformément à l'article L.2124-1.

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera choisie devra présenter les compétences suivantes :

- Architecture ;
- Maîtrise des ambiances, maîtrise des conditions de présentation des collections patrimoniales ;
- Scénographie :
  - o Conception scénographique,
  - o Gestion et coordination de chantier,
  - o Conception, scénarisation muséographique et conseil en accessibilité des contenus (contenus, ergonomie, réglementation),
  - o Graphisme : création et exécution,
  - o Traduction anglaise (par un traducteur de langue maternelle anglaise),
  - o Scénarisation et réalisation audiovisuelle (images réelles, interviews, films d'animation, reconstitution 3D) et multimédia / ingénierie technique,
  - o Recherche iconographique et négociation des droits,
  - o Éclairage : conception lumière et réglages ;
- Bureau d'études pluridisciplinaire ou plusieurs bureaux d'études spécialisés justifiant des qualifications nécessaires pour ce type de programme et compétent(s) dans les domaines relatifs aux VRD, structures et fluides (chauffage, ventilation, électricité), qualité environnementale des bâtiments, coordination des systèmes de sécurité incendie, acoustique ;
- Economie de la construction ;

Les études de maîtrise d'œuvre consistent à la réalisation d'études de conception et réalisation. Elles regroupent, entre autres, les éléments de missions suivants :

- Etudes de Diagnostic (DIAG)
- Etudes d'Esquisse (ESQ)
- Etudes d'Avant-projet sommaire (APS)
- Etudes d'Avant-projet définitif (APD)
- Etudes de Projet (PRO)
- Assistance pour la passation des marchés de travaux (ACT)
- Examen de la conformité au projet et le visa des études d'exécution réalisées par les entrepreneurs (VISA)
- Direction de l'exécution des marchés de travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)
- Mission système de sécurité Incendie (SSI)
- Mission de synthèse (SYNTH), mission intégrant les travaux bâtimentaires et scénographiques

La mission organisation, pilotage coordination de chantier (OPC), mission intégrant les travaux bâtimentaires et scénographiques, évaluée à 50 000€ HT, n'est pas intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre. Elle fera l'objet d'une consultation séparée en procédure formalisée.

La mission de la Maîtrise d'œuvre pourra être arrêtée à la fin de chacune de ces étapes.

Ce marché aura pour objet la conception et le suivi de réalisation des travaux décrits au programme technique détaillé et au programme scénographique. Il comprend :

- La restructuration complète du bâtiment Orangerie intégrant la totalité des éléments décrits au programme fonctionnel ;
- Des interventions ponctuelles sur le château ;
- Des travaux d'aménagements extérieurs.
- La scénographie et des prestations associées de :
  - o L'exposition permanente du musée du verre,

- L'équipement scénographique complet de la salle d'exposition temporaire (meubles, cimaises, rails et accrochage, vitrines, matériel audiovisuel et lumière).

Le parcours de médiation extérieur est, à ce stade, hors marché mais pourrait être traité sous forme d'une mission complémentaire qui pourra être demandée en fonction du budget global de l'opération.

Vu les articles L2122-21-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **D'APPROUVER** le lancement de l'opération de réhabilitation du Musée du Verre ;
- **D'AUTORISER** le lancement d'une nouvelle procédure formalisée de marché public pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, conformément aux dispositions de l'article L.2124-1 du Code de la Commande Publique ;
- **D'AUTORISER** le lancement d'une procédure formalisée de marché public pour le choix d'un OPC intégrant les travaux bâtimentaires et scénographiques, conformément aux dispositions de l'article L.2124-1 du Code de la Commande Publique ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à ces procédures incluant les attributions et la notification du marché correspondant et tel que défini ci-dessus tant en terme de besoins que de montant, ainsi que les éventuels avenants dans le respect de la saisine de la Commission d'Appel d'Offres.
- **PRECISE** que les crédits de paiement de l'Autorisation de Programme correspondante seront prévus annuellement au budget en fonction de l'avancement du projet et que le Plan Pluriannuel d'Investissement devra être revu en ce sens pour intégrer le nouveau montant prévisionnel à hauteur de **4 640 198 € HT**.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,  
Le Président  
Didier SOMEN



Le secrétaire de séance  
Jean-Louis BOUSQUET

